



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 3 avril 2023, un avis de motion pour le règlement numéro 2023-253 amendant le règlement no 2006-112 sur les permis et certificats a été déposé. Le premier projet fut adopté et le second sera adopté lors de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023.

Donné à Saint-Ours, ce 4^e jour d'avril 2023.

Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 4 avril 2023 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis, et l'avoir publié dans la parution du journal municipal « Le Chef-Lieu » du mois d'avril 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour d'avril 2023.

Pascale Dalcourt
Directrice générale/greffière-trésorière